

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 25 mars 2024

Date de la convocation: 20/03/2024

Membres en exercice : 15
L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 12
Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE

Votants : 15

Représentés : Nathalie BART, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Ingrid LORIDANT

DE_2024_09 - Objet : Subventions accordées aux associations en 2024

Madame NOURRY, Adjointe au Maire, expose puis propose à l'approbation de l'assemblée les demandes de subventions des associations suivantes :

Il vous a été annoncé le maintien de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 7500 euros pour soutenir les associations que ce soit dans leurs frais de fonctionnement et ou financement de leurs actions ou évènements.

En préambule, rappelons que la collectivité supporte des frais (chauffage, électricité, assurance, nettoyage, eau.....) de la maison lapointe mise à disposition gratuitement aux associations avec un usage hebdomadaire pour certaines d'entres elles.

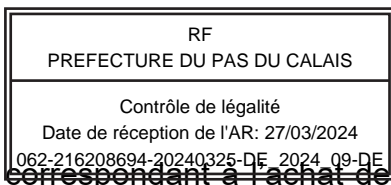
Au vu du tableau synthétique des demandes dont vous êtes destinataires, il vous est proposé d'octroyer une subvention mais avant de commencer je rappelle que les conseillers même simple adhérent à une association ne participeront pas au vote.

- 250 euros à l'Association Agissons pour Gabriel

pour participer à la prise en charge des différentes thérapies. Des actions sont à prévoir : randonnée marche cyclo vtt, zumba, soirée loto

Montant obtenu : 250 euros (pour mémoire : 250 euros en 2023)

- 200 euros à l'Association des Métiers d'Art



correspondant à l'achat de flyers, affiches de communication pour leur expo vente qui aurait lieu les 16 et 17 novembre prochain, achat de matériel pour les artistes (démonstration public enfants)

Montant obtenu : 150 euros (pour mémoire : 150 euros en 2023)

- 350 euros à l'Association Marche Amitié Détente

pour contribuer dans l'organisation du parcours du cœur le 1er avril prochain et versement d'un don de 100 euros ; participation à l'achat de matériel (cafetière, verres écocup).

Montant obtenu : 350 euros (pour mémoire : 300 € en 2023)

- 1000 euros à l'Association Wailly en Fête

pour ses actions d'animation de la commune notamment dans sa contribution à l'organisation du samedi ducasse (orchestre 500€), chasse à l'œuf (560€), remboursement des tickets de manèges du lundi de ducasse (370€),

Montant obtenu : 1000 euros (2500 € en 2023)

Ne prennent pas part au vote : Mmes LEFEBVRE, NOIRET et NOURRY

- 1406 euros à l'Association Sports et Loisirs

pour contribuer dans l'organisation de la séance des conteurs en campagne (400 euros), au remboursement de la courses des lieux (500 euros), les achats à Decathlon (88 € +418 €)

Montant obtenu : 1406 euros (1570 euros en 2023)

Ne prennent pas part au vote : Mr Didier LETERME et Jean Marc CLABAUX

- 160 euros à l'Association RE CREATION

pour la confection de masques de loup « course des lieux » (achat de matériel qui sera remboursé) et une sortie « loisir »

Montant obtenu : 160 euros (150 euros en 2023)

- 200 euros à l'Association des Anciens Combattants

RF PREFECTURE DU PAS DU CALAIS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/03/2024 062-216208694-20240325-DE_2024_09-DE

~~pour l'achat de gerbes des~~ commémorations du 8 mai, 11 novembre

Montant obtenu : 200 euros (200 euros en 2023)

Ne prend pas part au vote : Jean Marc CLABAUX

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Madame l'Adjointe au Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ____ / ____ / 20 ____ et publié ou notifié le ____ / ____ / 20 ____
--